

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 12 décembre 2023

Date de convocation : 6 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD, Président.

Présents : Christophe HOGARD - Bénédicte GARDIN - Odile PINEAU - Sabine LOIZEAU - Marie-Annick MENANTEAU - Marie-Thérèse ABINAL - Florence DE CHABOT - Alain CHENOIR - Valérie VERDON - Françoise PINEAU – Christelle BOURMAULT - Marie-Françoise RAUTURIER

Excusés/Pouvoirs :

Magali LOISEAU donne pouvoir à Christophe HOGARD

Jean-Louis LAUNAY donne pouvoir à Valérie VERDON

Angélique RICHARD donne pouvoir à Odile PINEAU

Amélie PASQUIER donne pouvoir à Bénédicte GARDIN

Laydie PASQUIER donne pouvoir à Marie-Françoise RAUTURIER

Christophe VILLENEUVE donne pouvoir à Sabine LOIZEAU

Franck GAUTHIER - Alexandra BEAUNE - Elodie BRANGER - Marie VILLENEUVE - Jean-Michel LUMEAU

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 12

Nombre d'administrateurs votants : 18

Secrétaire de séance : Odile PINEAU

• 27 - LOGEMENT DES INTERNES – SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE - Rapporteur : Christophe HOGARD

Le Conseil départemental de la Vendée propose une aide pour financer l'aménagement et l'équipement des logements des internes. Dans le cadre de la nouvelle maison des internes inaugurée en novembre 2023, le CIAS du Pays des Herbiers souhaite bénéficier de cette aide.

Le Conseil départemental de la Vendée peut accorder une subvention de 10 000€ au CIAS du Pays des Herbiers. Cette somme représente une prise en charge du projet à hauteur de 64% du coût total du mobilier (15 169, 91€). Le solde sera pris en charge par le CIAS.



Département de la Vendée

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Mobilier	15 169,91€	Conseil départemental 85	10 000€
		CIAS	5 169,91€
TOTAL	15 169,91€	TOTAL	15 169,91€

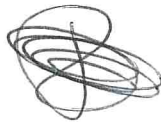
Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuver le versement de la subvention du Conseil départemental de la Vendée de 10 000 €,
- l'autoriser, ou la Vice-présidente, à signer tout document à intervenir.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Odile PINEAU,

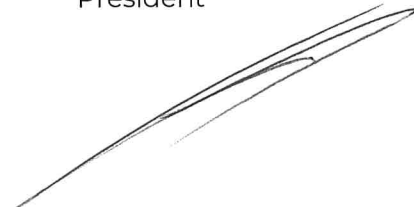
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,

Christophe HOGARD,

Président



Publié électroniquement le : 14 DEC. 2023

Transmis en Préfecture le : 14 DEC. 2023

